

DIPLÔME D'ÉTAT D'AMBULANCIER
FORMATION EN ALTERNANCE
(Apprentissage, contrat Pro ou ProA)

DOSSIER D'INSCRIPTION

Site de Montréjeau
45 avenue de Tarbes

Formation du 2 septembre 2024
au 4 juillet 2025

CFA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

98 rue DIDOT 75694 PARIS CEDEX 14

cfa@croix-rouge.fr

UAI n° 0756065K

SIRET n° 775 672 272 21138

NDA n° 11930620393

CROIX ROUGE COMPETENCE OCCITANIE

Institut de Formation d'Ambulancier

71 chemin des capelles

31300 TOULOUSE

Tel : 05 61 31 56 58

ifa-toulouse.competence-occ@croix-rouge.fr

FICHE D'INSCRIPTION - RENTRÉE de septembre 2024

Site de Montréjeau

A compléter lisiblement

NOM DE NAISSANCE : NOM d'USAGE <div style="text-align: right; font-size: small; margin-top: 5px;"> Nom utilisé dans la vie courante lorsqu'il diffère du nom de naissance : nom de son époux ou nom de son épouse, double nom (nom de ses parents ou nom des deux époux accolés...) </div>	
PRÉNOM(S) :	
DATE DE NAISSANCE /__ __/ __ __/ __ __/	SEXE /__ __/ F pour Féminin – /__ __/ M pour Masculin
LIEU DE NAISSANCE	DÉPARTEMENT DE NAISSANCE /__ __/ __ __/
NATIONALITÉ : <i>Information : Pour les ressortissants hors Union européenne, un titre de séjour valide est demandé à l'entrée de la formation.</i>	
ADRESSE COMPLETE N° : Voie/chemin : Résidence : Bât. : Apt. : CODE POSTAL VILLE	
TÉLÉPHONE Fixe PORTABLE	E-mail
Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez intégrer l'une de nos formations : un référent handicap est à votre écoute pour répondre à vos questions et étudier vos besoins. Souhaitez-vous rencontrer notre référent handicap ? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
DIPLÔME(S) OBTENU(S) : <input type="checkbox"/> Certificat d'Auxiliaire Ambulancier <input type="checkbox"/> Diplômes des professions inscrites aux titres I, II, III et V du livre III de la quatrième partie réglementaire du code de la santé publique <input type="checkbox"/> Diplôme DE AS <input type="checkbox"/> Diplôme DE AP <input type="checkbox"/> BAC PRO ASSP (Accompagnement soins et service à la personne) <input type="checkbox"/> BAC PRO SAPAT (Services aux personnes et aux territoires) <input type="checkbox"/> BAC PRO Conducteur transport routier marchandises <input type="checkbox"/> Diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM) <input type="checkbox"/> Titre professionnel Agent de service médico-social (ASMS) <input type="checkbox"/> Titre professionnel Assistant de vie aux familles (ADVF) <input type="checkbox"/> Diplôme DE Accompagnant éducatif et social (AES) <input type="checkbox"/> Titre professionnel Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger <input type="checkbox"/> CQP Assistant médical Autres diplômes :	
TYPE DE FINANCEMENT DE LA FORMATION : <input type="checkbox"/> Contrat d'apprentissage <input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation <input type="checkbox"/> CPF <input type="checkbox"/> Financement employeur <input type="checkbox"/> en CDI financement en PRO A	

LA SÉLECTION

A- Présentation de la sélection

Sont dispensés des épreuves de sélections tous les candidats qui ont un contrat d'apprentissage

- **Candidats qui ont moins de 30 ans**
- **Ou candidats de plus de 30 ans avec reconnaissance RQTH ou sportif de haut niveau.**

Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'ambulancier et aux conditions de formation de l'auxiliaire ambulancier.

L'entrée en formation est conditionnée par le succès **aux épreuves de sélection** décrites ci-après :

1 - EPREUVE D'ADMISSIBILITÉ SUR DOSSIER (joindre tous les éléments demandés dans le dossier)

L'ensemble du dossier d'admissibilité fait l'objet d'une cotation sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un formateur de l'IFA et d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'état d'ambulancier ou d'un ambulancier diplômé d'état en exercice depuis au moins 3 ans.

Les candidats ayant obtenu **une note supérieure ou égale à 10/20** sont déclarés admissibles et seront convoqués à l'entretien d'admission.

2 - EPREUVE permettant de se présenter à l'ENTRETIEN D'ADMISSION

Un stage d'observation OBLIGATOIRE réalisé dans un service hospitalier en charge du transport sanitaire ou dans une entreprise de transport sanitaire habilitée par le Directeur de l'institut de formation. Ce stage, d'une durée de **70 heures**, est réalisé en continu sur un seul lieu de stage.

Pour ce stage vous devez souscrire une assurance responsabilité civile (auprès de votre assureur).

Notre institut peut vous délivrer une convention de stage si l'entreprise vous la demande.

Les candidats doivent **impérativement remettre l'attestation (annexe 1) aux examinateurs** lors de l'entretien d'admission. **Sans cette attestation validée par signature et cachet du chef d'entreprise, le candidat ne sera pas admis à se présenter à l'entretien d'admission.**

3 - ENTRETIEN ORAL D'ADMISSION

L'entretien d'admission fait l'objet d'une cotation sur 20 points par un binôme d'évaluateurs composé d'un formateur de l'IFA et d'un chef d'entreprise de transport sanitaire titulaire du diplôme d'état d'ambulancier ou d'un ambulancier diplômé d'état en exercice depuis au moins 3 ans. Le candidat est évalué sur sa capacité à s'exprimer, ordonner ses idées, à suivre la formation et à présenter son projet professionnel et sa motivation.

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire.

Cependant les épreuves de sélection prennent en compte différents profils de candidat. Vous n'aurez donc pas à suivre le même parcours de sélection selon votre expérience et/ou vos diplômes.

Ainsi, nous vous invitons à regarder votre profil grâce au tableau en page 6 afin de repérer votre parcours de sélection.

MODALITES DE LA SELECTION D. E. AMBULANCIER en fonction des PROFILS des CANDIDATS

PROFILS DU CANDIDAT	EPREUVE D'AMISSIBILITE Etude du dossier d'admissibilité	STAGE D'OBSERVATION de 70h en continu sur un seul lieu de stage	EPREUVE D'ADMISSION Entretien oral
Profil 1 : Le Candidat est - sans diplôme particulier - sans expérience particulière	OUI	OUI <i>Faire compléter une attestation de stage (Annexe 1)</i>	OUI <i>Fournir l'attestation de stage aux examinateurs (Annexe 1)</i>
Profil 2 : Le Candidat - A exercé au moins 1 mois en continu ou en discontinu comme AA dans les 3 dernières années, ou - Est issu de la brigade des pompiers de Paris ou marins-pompiers de Marseille pendant 3 ans	OUI <i>Doivent fournir une attestation de leur employeur (Annexe 2)</i>	NON	OUI
Profil 3 : Le Candidat est * - Titulaire d'un titre ou diplôme de niveau 4 français, ou - Titulaire d'un titre ou diplôme au minimum au niveau 3 du secteur sanitaire ou social français, ou - Dispose d'un titre ou diplôme lui permettant d'accéder directement à l'université dans le pays où il a été obtenu, ou - Est admis en formation d'auxiliaires médicaux	NON	OUI <i>Faire compléter une attestation de stage (Annexe 1)</i>	OUI <i>Fournir l'attestation de stage aux examinateurs (Annexe 1)</i>
Profil 4 : Le Candidat - Est AA et il a exercé pendant au moins 1 mois , en continu ou en discontinu, durant les 3 dernières années et - Il remplit une des quatre conditions ci-dessus *	NON	NON	OUI <i>Fournir l'attestation d'employeur (Annexe 2)</i>
Profil 5 : Le Candidat - Est AA et il a exercé comme AA au moins 1 an en continu durant les 3 dernières années dans une ou plusieurs entreprises de transport sanitaire	NON	NON	OUI <i>Fournir l'attestation employeur (Annexe 2)</i>
Profil 6 : Le Candidat - Est AA et il a exercé comme AA au moins 1 an en continu durant les 3 dernières années, dans une ou plusieurs entreprises de transport sanitaire et - Est titulaire de l'un des diplômes énoncés au 2° du I de l'article 8 soit : Titulaire d'un titre ou diplôme au minimum de niveau 3 du secteur sanitaire ou social français	NON	NON	NON Le candidat est admis <i>Par ordre d'inscription dans le limites des places définies par l'ARS (max 10 places sur 50). Fournir une attestation de leur employeur (Annexe 2)</i>

B- Attendus et critères

ATTENDUS	CRITERES
Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne (adulte et/ou enfant)	Connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social ou social Connaissance du métier
Qualités humaines, capacités relationnelles, aptitude physique	Aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit
	Aptitude à entrer en relation avec une personne adulte, à collaborer et à travailler en équipe
	Aptitude aux activités physiques
Aptitudes en matière d'expression écrite, orale	Maîtrise du français et du langage écrit et oral
	Pratique des outils numériques
Capacités organisationnelles	Aptitudes à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Les connaissances et aptitudes peuvent être vérifiées dans un cadre scolaire, professionnel, associatif ou autre.

Résultat de l'admission à l'entrée en formation

C- Liste principale et liste complémentaire

Sont admis dans la limite de la capacité d'accueil autorisée, les candidats possédant les connaissances et aptitudes requises suffisantes pour suivre la formation et **ayant obtenu une note supérieure ou égale à 8/20 à l'épreuve d'admission.**

Le jury de sélection établit un classement des candidatures retenues au regard des conditions requises. Chaque institut établit une liste principale et une liste complémentaire des candidats admis.

D- Affichage et confirmation

Les résultats comportant la liste des candidats admis en formation sont affichés au siège de l'institut de formation et publiés sur internet, dans le respect des conditions en vigueur de communication des données personnelles des candidats.

Chaque candidat est informé personnellement par écrit de ses résultats. **Il dispose d'un délai de dix jours suivant l'affichage pour valider son inscription** en institut de formation en cas d'admission en liste principale. Au-delà de ce délai, il est présumé avoir renoncé à son admission et sa place est proposée au candidat inscrit en rang utile sur la liste complémentaire.

Places offertes

Les places offertes à la sélection pour la rentrée de septembre 2024 sont au nombre de 15.

Les candidats, relevant de l'article 14 de l'arrêté du 11 avril 2022 ainsi que les candidats avec un contrat d'apprentissage, peuvent être admis à suivre la formation au Diplôme d'Etat d'Ambulancier **sans épreuves de sélection.** Leur admission est déterminée en fonction de leur ordre d'inscription.

Le calendrier de la sélection

Formation du mercredi 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025

- **Inscriptions : Dépôt des dossiers :**
 - ✓ Du **25 mars 2024** au **21 mai 2024** pour les candidats (**Profil 1 et 2**)
 - ✓ Du **25 mars 2024** au **7 juin 2024** pour les candidats (**Profil 3,4,5,6**)
 - ✓ Du **25 mars 2024** au **12 juillet 2024** pour les candidats **en apprentissage**

- **Période du stage d'observation (Pour les candidats qui doivent l'effectuer) :**
 - ✓ **70 heures** à effectuer en continu avant le **14 juin 2024**.
 - ✓ L'original de l'attestation de suivi de stage (**annexe 1**) doit être remise impérativement aux examinateurs lors de l'entretien.

- **Dates des sélections :**
 - ✓ Epreuve d'admissibilité (étude des dossiers) : **lundi 27 mai 2024**
 - ✓ Affichage des résultats : **Le 27 mai 2024 à 16h**
 - ✓ Epreuve d'admission (entretien oral) : **semaine du 17 juin 2024**

Vous recevrez une convocation par mail vous précisant la date, le lieu et l'heure.

- **Affichage des résultats : Le 21 juin à 16H**

Les résultats seront affichés sur notre site internet :
<https://competence.croix-rouge.fr>
et sur le site de Compétence
Croix-Rouge Occitanie à Toulouse

- **Entrée en formation : le lundi 2 septembre 2024 à 8H30**

Les personnes en situation de handicap, mais dont le médecin agréé a confirmé leur aptitude à exercer le métier d'ambulancier peuvent demander à rencontrer le référent handicap avant la rentrée pour d'éventuels aménagements pour les épreuves de sélection et pendant la formation.

Pour finaliser votre inscription, vous devez transmettre par courrier (le cachet de la poste faisant foi) les pièces ci-dessous à l'adresse suivante : en respectant les dates de clôture en fonction de votre catégorie.

- **IFA Croix-Rouge Compétence**
Sélection DEA Alternance Montréjeau
71 chemin des Capelles
31300 Toulouse

POUR TOUS LES CANDIDATS:

- La fiche d'inscription ci-jointe, dûment complétée avec **une photo d'identité à coller**,
- Une photocopie recto-verso de votre carte d'identité **dont la validité couvre toute la formation**,
- Pour les ressortissants hors Union européenne un titre de séjour en cours de validité
- Une photocopie recto-verso (**obligatoirement**) du permis de conduire catégorie B **en cours de validité et dont la période probatoire est expirée**, conformément à la législation en vigueur,

Trois certificats médicaux différents sont à fournir :

- Une photocopie de l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite des ambulances (carte **ou** CERFA n°14880*02) délivrés, après examen médical, **par un médecin agréé par la Préfecture** (voir la liste sur internet) : [Vous devez conserver le document original afin de l'envoyer à la Préfecture.](#)

- Le certificat médical **original, ci-joint** de non contre-indication à la profession d'ambulancier, complété **par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé** (voir la liste sur internet) : [Vous devez conserver une copie du document pour vos futurs employeurs.](#)

- d'un certificat médical attestant que le candidat remplit les obligations d'immunisation et de vaccinations réglementaires pour les professionnels de santé. : DTP, Immunisation contre l'HEPATITE B.

Les vaccinations du ROR, COVID 19, méningocoque, varicelle et tuberculose sont fortement préconisées.

Nous vous conseillons vivement de commencer votre vaccination contre **l'hépatite B dès que possible.**

Il existe des schémas de vaccination rapide : cf. lien ci-dessous :

<https://www.mesvaccins.net/web/news/5236-vaccination-contre-l-hepatite-b-nouveaux-schemas-vaccinaux-acceleres-pour-les-adultes>

[Vous devez conserver une copie du document pour vos futurs employeurs.](#)

Les photocopies de certificats médicaux et de carnets de vaccinations ne sont pas acceptées.

- Un **curriculum vitae actualisé.**
- Une photocopie lisible des **diplômes obtenus** (*titulaires d'un titre ou diplôme homologué au niveau 4, titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire et social homologué au minimum au niveau 3, titulaires d'un titre ou diplôme étranger permettant d'accéder à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu, ou ayant été admis en formation d'auxiliaires médicaux*) **ou la copie des relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires.** Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes traduits en français.

Les diplômes ci-dessous donnent droit à des dispenses, allègements ou équivalences :

Certificat d'Auxiliaire Ambulancier
Diplômes des professions inscrites aux titres I, II, III et V du livre III de la quatrième partie réglementaire du code de la santé publique
Diplôme DE AS
Diplôme DE AP
BAC PRO ASSP (Accompagnement soins et service à la personne)
BAC PRO SAPAT (Services aux personnes et aux territoires)
BAC PRO Conducteur transport routier marchandises
Diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM)
Titre professionnel Agent de service médico-social (ASMS)
Titre professionnel Assistant de vie aux familles (ADVF)
Diplôme DE Accompagnant éducatif et social (AES)
Titre professionnel Conducteur livreur sur véhicule utilitaire léger
CQP Assistant médical

- Une **lettre de motivation manuscrite** (écrite à la main)
- Un **document manuscrit de maximum 2 pages** relatant au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue soit un projet professionnel en lien avec les attendus de la formation d'ambulancier et le métier d'ambulancier.
- Pour les ressortissants hors Union européenne, **une attestation du niveau de langue française B2 est requise** ou tout autre document permettant d'apprécier la maîtrise de la langue française.

➤ **Pièces complémentaires demandées uniquement pour les candidats qui ont plus de 30 ans**

- Le candidat ayant effectué le stage d'observation doit fournir l'attestation validée (**Annexe 1**). L'original devra être remis au plus tard aux examinateurs lors de l'entretien d'admission. **Sans cette attestation validée par signature et cachet du chef d'entreprise, le candidat ne sera pas admis à se présenter à l'entretien d'admission**
- Le candidat ayant exercé **au moins un mois**, en continu ou discontinu, comme auxiliaire ambulancier ou comme conducteur d'ambulance, dans les trois dernières années, fournit l'attestation d'employeur (**Annexe 2**)
- Les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs)
- Les candidats en situation de handicap peuvent demander un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien oral d'admission.
- Un chèque d'un **montant de 40 euros**, correspondant aux droits d'inscription, libellé à l'ordre de : **« Croix-Rouge Compétence Occitanie »**,

En cas de désistement, absence ou échec aux épreuves de sélection, quel qu'en soit le motif, les droits d'inscription ne seront pas remboursés.

- Une promesse d'embauche d'un employeur en contrat de professionnalisation ou pour les candidats en CDI un accord de prise en charge des frais de formation par l'employeur.

➤ **Pièces demandées uniquement pour les candidats qui ont moins de 30 ans ou une reconnaissance RQTH**

- Le contrat d'apprentissage modèle CERFA signé par l'employeur ou une promesse d'embauche de l'employeur
- L'attestation de reconnaissance RQTH pour les plus de 30 ans.

Règlement général pour la protection des données (RGPD)

Nous collectons des données personnelles vous concernant qui font l'objet d'un traitement informatisé. La base légale de ce traitement est l'intérêt légitime de la Croix-Rouge française et le respect de ses obligations légales (Arrêté du 07 avril 2020 modifié et du 12 avril 2021 et du 10 juin 2021). Elles sont utilisées par la Croix-Rouge française pour la gestion de votre dossier d'inscription à la sélection d'entrée en formation d'aide-soignant et sont à usage exclusif de la Croix-Rouge française. Elles sont conservées par nos soins pendant 5 ans, puis supprimées excepté dans le cas où vous intégrez l'institut de la Croix-Rouge française auquel cas elles sont transférées vers notre logiciel de gestion de votre formation. Par ailleurs, vos noms et prénoms pourront être diffusés sur l'Internet.

Vous pouvez vous y opposer à tout moment en vous adressant à l'IFAS CRF de Toulouse - 71 chemin des Capelles - 31300 Toulouse.

Le responsable de traitement est le Président de la Croix-Rouge française et, par délégation, le Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège de la Croix-Rouge française au 98, rue Didot - 75014 Paris ou DPO@croix-rouge.fr

Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au Directeur de l'Institut de Formation Sanitaire et Social Occitanie à l'adresse suivante : 71 chemin des Capelles – 31300 Toulouse

Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

FORMATION / DOSSIER MEDICAL

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PROFESSION D'AMBULANCIER**

(Arrêté du 11 avril 2022 relatif à la formation conduisant au Diplôme d'Etat d'Ambulancier et aux conditions de formation de l'Auxiliaire Ambulancier)

Je, soussigné(e), Docteur

médecin agréé, certifie avoir examiné ce jour,

M/Mme

J'atteste que le (la) candidat(e) ne présente aucune contre-indication physique et/ou psychique incompatible avec l'exercice de la profession d'ambulancier.

Fait à, le

**Cachet et signature du médecin
agréé par l'Agence Régionale de Santé (l'ARS)**

NB : La liste des médecins agréés est disponible sur internet, mots clés de recherche (Médecins agréés + nom du département)

FORMATION / ANNEXE 1

ATTESTATION DE SUIVI DU STAGE D'OBSERVATION

CANDIDAT :

Nom : Nom marital éventuel :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Mail :

DATE DU STAGE à remplir obligatoirement : duau.....

Ce stage, d'une durée de 70 heures doit être réalisé en continu **sur un seul lieu de stage.**

NOMBRE D'HEURES EFFECTUEES à remplir obligatoirement : heures

NOM DE L'ENTREPRISE :

N° Siret :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Fax :

Mail :

Nom et fonction du responsable du suivi du stage d'observation :

EVALUATION DU CANDIDAT :

CRITÈRES	INSUFFISANT	MOYEN	BON	TRÈS BON	OBSERVATIONS
Aptitudes physiques (agilité, résistance, port de charges, ergonomie)					
Aptitudes relationnelles (communication avec les membres de l'équipe, relation avec les patients)					
Motivation professionnelle					
Exactitude, rigueur					
Maîtrise des caractéristiques spécifiques d'un véhicule sanitaire					
BILAN					

Date :

Signature du responsable de l'entreprise et cachet (obligatoire)

FORMATION / ANNEXE 2

**ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR POUR LES PERSONNES AYANT EXERCÉ
AU MOINS UN MOIS EN QUALITE D'AUXILIAIRE AMBULANCIER OU CONDUCTEUR
D'AMBULANCE**

CANDIDAT :

Nom : _____ Nom marital éventuel : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : _____ Mail : _____

PÉRIODE D'EXERCICE PROFESSIONNEL : CDD CDI

à remplir obligatoirement : du :..... au :.....

NOM DE L'ENTREPRISE :

N° Siret : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél. : Fax : _____
Mail : _____
Nom du responsable de l'entreprise : _____

APPRECIATION DE L'EMPLOYEUR :

CRITÈRES	INSUFFISANT	MOYEN	BON	TRÈS BON	OBSERVATIONS
Aptitudes physiques (agilité, résistance, port de charges, ergonomie)					
Motivation professionnelle					
Exactitude, rigueur					
Maîtrise d'un véhicule sanitaire					
BILAN					

CACHET (obligatoire)
du responsable de l'entreprise

Date : _____
SIGNATURE (obligatoire)
du responsable de l'entreprise